Le Cap-de-la-Madeleine a changé de physionomie. Une route en béton, bordée de deux rubans en ciment, a remplacé l'épaisse couche de sable et les trottoirs de bois du vieux "chemin du Roi." Un service de tramways est venu relier le Sanctuaire aux diverses lignes de chemin de fer qui se croisent aux Trois-Rivières.

Aussi nous a-t-il quittés en laissant dans tous les coeurs le souvenir ineffaçable d'une charité délicate et prévenante qui ignore ce que c'est que de faire de la peine de propos délibéré, qui oublie, excuse, pardonne tout, et qui s'efface volontiers devant ses colloborateurs pour leur laisser plus d'initiative et pleine liberté d'action.

Le Rév. Père Médéric Magnan a été appelé à lui succéder. Missionnaire au Cap-de-la-Madeleine depuis neuf ans, occupé, en été, à la desserte des pèlerinages, et, en hiver, aux retraites paroissiales, il s'est toujours dévoué sans compter à faire connaître et aimer Notre-Dame du Cap par la prédication de ses prodiges et la diffusion de ses annales. A son talent d'organisation revient, pour une large part, le succès extraordinaire de la fête du deuxième centenaire du Sanctuaire. Il était donc tout choisi pour prendre la direction générale de nos oeuvres; il méritait cet honneur; plutôt il était mûr pour ce sacrifice.

Car le supériorat du Cap-de-la-Madeleine est loin d'être une sinécure. Diriger une maison religieuse de près de 20 membres, tailler de l'ouvrage à quatre missionnaires, promouvoir l'oeuvre du Sanctuaire par l'embellissement de la propriété et l'organisation des pèlerinages, aider à la prédication des retraites fermées et, par-dessus tout, prendre soin d'une paroisse organisée, qui compte dans ses limites près de 800 foyers, un pensionnat de jeunes filles, une école libre pour les garçons, seize classes d'enseignement primaire, de pieuses associations pour toutes les catégories, etc, etc, n'est-ce pas, de l'aveu même du dignitaire sortant de charge, un fardeau trop lourd pour un seul homme? Certes oui, et il faudrait chez un religieux astreint aux exercices de la vie commune, une puissance d'accumulation peu ordinaire pour répondre pleinement aux multiples exigences de tant d'oeuvres si importantes.

Aussi, à l'occasion de ce changement, les autorités ont-elles